



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24 JUIN 2024

Date d'affichage :

SEANCE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie Aufrère, Maire.

Etaient présents : Mme AUFRERE Nathalie, M. BERTRAND Philippe, M. BOUSQUENAUD Dominique, M. CORNUAUX Sébastien, Mme DANIELCZYK Magali, Mme DATIN Audrey, Mme JENFER Corinne, Mme LECLAIR Virginie, M. MAZELIN Didier.

Procuration(s) : M. HECHT Saïd à Mme DANIELCZYK Magali, M. VINCENT Rémi à Mme AUFRERE Nathalie

Etai(ent) absent(s) : M. HECHT Saïd, M. CHARUEL Florian, Mme DATIN Aurélia, Mme WALLERAND Adeline, M. VINCENT Rémi

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Magali DANIELCZYK

APPROBATION DU PV DU 12 AVRIL 2024 ET DU 17 MAI 2024

Le procès-verbal du 12 avril 2024 et du 17 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE STATIONNEMENT DAUM

Délibération n°36-2024 voix pour : 0 voix contre : 11 Abstentions :

M. DASONVILLE Gérald, Responsable Maintenance de DAUM, dans son mail du 22/05/2024, demande à la commune de lui accorder l'autorisation de stationner 1 ou 2 vélos et/ou 1 ou 2 motos sous le hangar à côté de la remorque agricole, et de déplacer ainsi un panneau se trouvant sur le sol, avec quelques aggloms et 2 grilles d'1m² située dans l'alvéole située à côté.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **DE REFUSER** la demande du Responsable Maintenance de DAUM

PROGRAMME VILLAGE D'AVENIR

Délibération n°37_ 2024 - voix pour : 0 - voix contre : 0 Abstentions : 11

Le maire donne lecture du courrier du réseau Chambres des métiers et de l'artisanat qui propose d'apporter leur expertise dans le cadre du dispositif « **Programme Village d'avenir** » afin d'accompagner la commune. Une interlocutrice de la chambre des métiers est à notre disposition afin d'échanger et d'évoquer ainsi les pistes de collaboration entre nos deux structures.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité

- **DE NE PAS SE PRONONCER** sur cette proposition.

PROGRAMME BOIS-AJOURNE

Délibération n°38_ 2024 - voix pour : 0 - voix contre : 0. Ajourné

Le Maire informe le conseil être en attente du programme bois de l'ONF.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'ATTENDRE** ce programme

SYNDIC BENEVOLE

Délibération n°39-2024 voix pour : 0 - voix contre : 0. Ajourné

Le Maire informe le conseil être en attente d'information concernant le syndic bénévole.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'ATTENDRE** ces informations.

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET DE L'EAU

Délibération n°40_ 2024 - voix pour : 11- voix contre : 0.

Objets : DECISION MODIFICATIVE 1

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6063 (011) : Fournitures d'entretien et de petit équipement			-2 500,00
6068 (011) : Autres matières et fournitures			-5 660,00
61523 (011) : Réseaux			-2 000,00
6588 (65) : Autres charges diverses de gestion courante			10 160,00
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET DE LA COMMUNE

Délibération n°41-2024

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-36 872,73
		1068 (10) : Excédents de fonctionnement capitalisés	35 432,13
		280422 (040) : Bâtiments et installations	1 000,00
		281532 (040) : Réseaux d'assainissement	440,60
			-0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-36 872,73	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	-35 432,13
681 (042) : Dot.aux amort.&aux provisions-charges de fonct.	1 440,60		
	-35 432,13		-35 432,13
Total Dépenses	35432,13	Total Recettes	-35 432,13

CHANTIER JEUNES 2024 POUR LA COMMUNE

Délibération n°42_ 2024 - voix pour : 11- voix contre : 0.

Le Maire donne la parole à Magali DANIELCZYK pour la présentation des propositions de la commission animation et vie sociale sur la reconduction du chantier jeunes cet été. Elle informe que la commission propose de reconduire le chantier de jeunes cet été du 09 juillet au 19 juillet 2024. A l'instar des années passées, cette opération vise à proposer aux jeunes habitant le village, dans leur seizième et dix-septième année, de participer à divers menus travaux d'entretien de bâtiments communaux et d'espaces publics :

- 13 juillet 2024
- déménagement
- peinture / désherbage

Les tâches exercées par les jeunes seront encadrées par le Conseil Municipal en étroite concertation avec l'employé communal. Les jeunes s'inscriront à la semaine à compter du 09 juillet 2024 et s'engageront à réaliser 15h par semaine, ventilées sur 10 demi-journées (du lundi au vendredi). En contrepartie du service rendu, une gratification s'élevant à 15 € par demi-journées travaillées soit 75 € par semaine, sera versée à chaque jeune.

Le Maire donne lecture du règlement proposé pour le déroulement de cette opération « jeunes - chantier d'été ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CONFIRME** son accord pour l'organisation et le lancement de l'opération « jeunes - chantier d'été »,
- **APPROUVE** le règlement proposé,
- **FIXE** le montant de la contribution allouée en contrepartie du service rendu à 15 € par demi-journée, soit 75 € par semaine et par jeune,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document découlant de cette décision.



MAIRIE

6, rue de la Poste
54112 VANNES-LE-CHATEL

Séance du 28 JUIN 2024 à 20 heures 00

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit juin deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie Aufrère, Maire.

Etaient présents : Mme AUFRERE Nathalie, M. BERTRAND Philippe, M. BOUSQUENAUD Dominique, M. CORNUAUX Sébastien, Mme DANIELCZYK Magali, Mme DATIN Audrey, Mme JENFER Corinne, Mme LECLAIR Virginie, M. MAZELIN Didier.

Procuration(s) : M. HECHT Saïd à Mme DANIELCZYK Magali et M. VINCENT Rémi à Mme AUFRERE Nathalie.

Etai(ent) absent(s) : M. HECHT Saïd, M. CHARUEL Florian, Mme DATIN Aurélia, Mme WALLERAND Adeline, M. VINCENT Rémi

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Magali DANIELCZYK

Séance du 28 juin 2024 à 20 heures 00
Salle du Conseil

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à faire sur les procès-verbaux

- Demande stationnement devant accès bâtiments
- Programme villages d'avenir
- Programme bois
- Syndic de copropriété
- Décision modificative n°1 budget de l'eau
- Décision modificative n°1 budget de la commune
- Chantier jeunes 2024 pour la commune
- Questions diverses

Le Maire,

Nathalie AUFRERE



La Secrétaire de séance,

Magali DANIELCZYK